

Le Petit Journal d'Eclaibes

N°11 - Juillet 2020

Le mot du Maire

Après six années de loyaux services, une équipe remodelée est prête pour commencer un nouveau mandat.

La pandémie à laquelle nous avons tous dû faire face a suspendu le temps durant trois mois mais l'heure est à nouveau aux projets d'avenir.

Il reste toujours à faire et à partager.

Jacques Lamquet

Une nouvelle équipe municipale



De gauche à droite :

Thierry CARLIER
 Jacques LAMQUET
 Maxime BROGNET
 Patrice DELCROIX
 Sybille BOUDRIAUX
 Olivier ROSIER
 Philippe MEDDAS
 Colette RAYNAL
 Céline COPIE
 Elodie MATON

Absent sur la photo :
 Eric SFREDDO

Le 26 Mai dernier, le Conseil municipal a élu le Maire, **Jacques LAMQUET** et 2 adjointes : **Colette RAYNAL** et **Céline COPIE**.

Les commissions sont celles-ci :

Appels d'offres : Thierry CARLIER, Eric SFREDDO, Colette RAYNAL / suppléants : Philippe MEDDAS, Sybille BOUDRIAUX, Maxime BROGNET

Finances : Colette RAYNAL, Thierry CARLIER, Eric SFREDDO, Céline COPIE

Travaux - Environnement : Olivier ROSIER, Sybille BOUDRIAUX, Eric SFREDDO, Maxime BROGNET

Animations culturelles et sportives – Communication : Colette RAYNAL, Patrice DELCROIX, Elodie MATON, Céline COPIE

Scolaire, Jeunesse : Céline COPIE, Elodie MATON, Philippe MEDDAS, Sybille BOUDRIAUX

Le CCAS : Olivier ROSIER, Elodie MATON, Céline COPIE, Christian JONNEQUIN, Edith GORISSE, Françoise MOTTE

Ecole

A Eclaires, suite à la période de confinement, l'école a pu de nouveau accueillir à compter du 12 Mai 2020 les élèves volontaires. Nous tenons à saluer le travail de l'équipe enseignante. Il a fallu sans cesse s'adapter au protocole sanitaire, à l'école à distance puis au retour progressif dans les classes.

5 élèves de CM2, **Alexane, Clara, Romane, Tom, et Léa**, quittent l'école du village pour aller au collège. Nous leur souhaitons une belle rentrée en 6ème ! Des calculatrices ont été offertes aux futurs collégiens et les autres élèves ont eu la chance de recevoir des livres. Bonnes vacances à tous !



Besoin d'un masque ?

Si vous souhaitez obtenir un masque supplémentaire, n'hésitez pas à nous solliciter car il en reste quelques-uns en stock.

Une benne pour vos déchets verts

Une benne dédiée à la collecte des déchets verts a été installée rue de Beaufort (près du lavoir) pendant la période de confinement afin de faciliter leur évacuation alors que les déchetteries étaient fermées. Cette benne restera disponible **jusqu'au 31 octobre 2020**.

Ce que je peux y déposer : les tontes de pelouse, les branchages, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les entretiens des massifs floraux, les feuilles mortes.

Ce que je ne peux pas y déposer : terre, cailloux, bois de construction, palettes, fumier, souches d'arbres, pots de fleurs, sacs plastiques...

On en profite pour vous rappeler que vous devez détenir une vignette pour accéder à la déchetterie. Celle-ci est à retirer au Pôle Accueil de l'Agglo situé 18 rue 145ème RI à Maubeuge ou à commander via le site internet www.agglo-maubeugevaldesambre.fr. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à vous présenter en mairie pour effectuer cette démarche.

Interdiction de brûler des déchets verts dans son jardin !

Pourquoi cette interdiction ? Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. En cas de non-respect de l'interdiction, la personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 €.

Attention sécheresse !

Le Département du Nord est placé en état de vigilance sécheresse jusqu'au 31 juillet 2020. Nous sommes tous invités à réduire nos consommations d'eau et à en éviter les utilisations qui ne sont pas indispensables, afin de permettre une recharge conséquente de la nappe phréatique. Particuliers, industriels, collectivités, agriculteurs, ... nous sommes tous concernés ! Économisez l'eau pour préserver la ressource et réduire vos dépenses !

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) remplace désormais tous les documents d'urbanisme existants sur le territoire de l'Agglo et définit les nouvelles façons de construire.

Retrouvez l'ensemble des informations (plan de zonage, règlements...) sur le site internet www.agglo-maubeugevaldesambre.fr.

Attention : Certaines règles changent ! Une déclaration préalable est, par exemple, désormais obligatoire pour la construction d'une clôture.

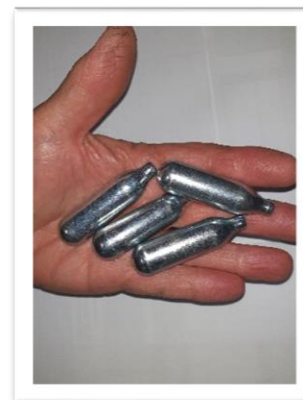


En bref

Suite à une tempête, un arbre est tombé face à la fontaine, un autre a dû être abattu. Des charmes pyramidalis ont été replantés et accompagnés de fleurissement. Ils mettent ainsi en valeur l'oratoire.

C'est quoi ces cartouches de gaz qui jonchent le sol ?

Régulièrement, le cantonnier retrouve des cartouches de gaz dans le chemin du château. Le protoxyde d'azote qu'elles contiennent, aussi connu sous le nom de gaz hilarant, est un gaz d'usage courant stocké dans des cartouches pour siphon à chantilly, des aérosols d'air sec ou des bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie. Inhalé, le protoxyde d'azote entraîne une euphorie et des rires incontrôlables, d'où son surnom de gaz hilarant. Il peut aussi entraîner des distorsions visuelles et auditives. Il peut provoquer des troubles de la conscience, des vertiges, des nausées, et a des effets sédatifs. Une utilisation chronique peut provoquer des troubles neurologiques. La gendarmerie a déjà été alertée. Nous comptons sur votre vigilance pour la santé de nos jeunes.



Bientôt

Projet d'enfouissement des réseaux aux abords de la mairie

Des travaux d'enfouissement devraient commencer à la rentrée avec le remplacement par Noréade d'une ancienne canalisation en fibro ciment (sous la rue de Beaufort). L'Agglo gère l'enfouissement des autres réseaux (avec une participation financière de la commune). Une réunion d'information sera programmée prochainement.

Des nouveaux panneaux à proximité de l'école

Pour la sécurité des enfants, il a été décidé d'installer des nouveaux panneaux Rue du Calvaire. Nous espérons pouvoir ainsi faire ralentir les automobilistes.

Etat civil

Naissances : Agathe MATON, Baptiste BRASSART, Valentine ROSIER GUISET et Hemma EVRARD

Mariage : Caroline JOLY et Rudy LECOCCQ

Décès : Antoinette BUCHNER

Agenda

Vendredi 28 Août 2020 : Fête du miel

Dimanche 27 Septembre 2020 : Marche des loups

Dimanche 25 Octobre 2020 : 2^{ème} Rallye National des Centurions